



*Au service
des peuples
et des nations*

Programme de développement Local Intégré de l'Oriental Phase 2

**Termes de Référence
pour**

**ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES AGRICOLES POUR LA
MISE A NIVEAU DES UNITES DE PRODUCTION**

I. PREAMBULE :

Le Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental "DÉLIO" initié par l'Agence de l'Oriental et le PNUD vise à stimuler un processus de Développement local Intégré, fédérant tous les acteurs et favorisant les synergies entre les différents intervenants dans la Région de l'Oriental.

Son intervention s'articule autour de :

- La consolidation des acquis et des bonnes pratiques du programme DÉLIO, notamment en termes de valorisation des produits de terroir et de valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain. Ceci sera concrétisé par l'accompagnement des projets réalisés dans les domaines de la qualité des produits et de leur commercialisation et la poursuite des activités en relation avec la déclaration de l'oasis de Figuig, patrimoine universel par l'UNESCO et l'aménagement de la grotte du chameau ;
- Une stratégie de communication axée sur les territoires sera mise en œuvre, en vue de (i) renforcer et de promouvoir l'identité territoriale des zones d'intervention du programme pour les rendre plus attractifs, (ii) faire connaître les bonnes pratiques et dynamiques générées par le programme DÉLIO et autres interventions (iii) mettre en place un réseau d'échange des expériences et de savoir faire entre les différents acteurs des territoires du programme ainsi qu'avec d'autres programmes similaires du Maroc (PNUD et SNU, autres programmes de coopération, programmes sectoriels...) ;
- Une stratégie de lutte contre la pauvreté à travers la diversification des activités économiques et des sources de revenus par l'appui aux activités touristiques (écotourisme et tourisme culturel) et la valorisation des produits agricoles qui se base sur le savoir faire des populations locales. Cette activité éco touristique sera basée sur la mise en place et la promotion de circuits touristiques dont certains ont été déjà testés par les acteurs locaux et qui allieront les thématiques liées aux oasis et à ses patrimoines culturels et historiques, le savoir faire des populations locales, la vie pastorale et la culture nomade, et les ressources naturelles (montagnes, lacs naturels et artificiels, végétation...). Ces thématiques seront découvertes par les touristes à travers un circuit de randonnées et un accueil chez les nomades dans les tentes et chez l'habitant aux Ksours des oasis ;
- Une stratégie d'économie d'eau et d'énergie en appui aux filières productives (agriculture et filière viande rouge ovine Béni Guil).

Le Programme DÉLIO vise la concrétisation des quatre produits spécifiques selon une approche participative et territoriale:

- Le renforcement des capacités des communes et la mise en œuvre des actions prioritaires de proximité à caractère social émanant des PCD ;
- Appui aux initiatives locales de développement liées à l'éco tourisme ;
- Renforcer l'identité culturelle et patrimoniale des zones d'intervention du programme ;
- Valorisation des filières des produits locaux.

II. OBJET DES TERMES DE REFERENCES

Le programme DÉLIO est sollicité d'apporter un appui aux acteurs locaux dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, et particulièrement le produit spécifique n°4 visant la valorisation des filières de produits locaux.

La présente consultation a pour objet d'accompagner les groupements des producteurs pour la mise à niveaux des unités de production suivante

- Unité de production des dérivés de dattes à Figuig, Province de Figuig
- Unité de trituration d'olives à Tafoughalt, Province de Berkane
- Unité de production de miel à Rislane, Province de Berkane

III. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE

La présente consultation consiste en une étude et accompagnement des groupements des producteurs pour la mise à niveaux des unités de production en vue de l'obtention, des agréments sanitaires pour la commercialisation de leurs produits. Elle se déroulera sur 5 phases :

- Diagnostic détaillé des unités par rapport aux normes sanitaires en vigueur
- Proposition de réaménagement de l'espace pour la mise en conformité avec les normes en vigueur
- Liste de complément de matériel et de dispositifs nécessaires au bon fonctionnement de la chaîne conformément aux exigences sanitaires
- Elaboration de tous les documents de gestion (fiches) et formation des producteurs (manuel de procédure)
- Constitution des dossiers de demande de l'agrément sanitaire.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Les consultants/experts travailleront en parfaite collaboration avec l'Unité de Gestion du Programme et les responsables au niveau des communes et des départements techniques concernés. Ils seront amenés à produire les rapports suivants :

- ✓ Rapport du diagnostic :
- ✓ Descriptif détaillées des aménagements à faire avec bordereaux des prix et références :
- ✓ Descriptif du complément de matériel avec références du matériel disponible sur le marché :
- ✓ Manuel de procédures.

V. DELAI

Le délai d'exécution de cette mission est de deux (2) mois à compter de la date de notification du présent bon de commande

VI. QUALIFICATIONS REQUISES :

En vue de réaliser la consultation, chaque consultant devra répondre aux qualifications requises suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme supérieur minimum Bac+5 (agronomie agro-industrie, qualité etc..)
- ✓ Avoir des références en matière de démarche qualité et certification

VII. OFFRE DES SOUMISSIONNAIRES :

Le consultant/l'expert soumettra, son offre sous plis fermé portant l'objet de la consultation à l'adresse suivante:

Agence de l'Oriental « Programme DÉLIO »
Bd Allal Ben Abdellah Résidence Rayane n° 71 Appt.5 2ème étage
Oujda

Les dossiers de soumission doivent contenir :

- Un dossier administratif (Registre de commerce, attestation fiscale, Attestation de CNSS)
- Un dossier technique (moyens humains et matériels, attestation de références)
- Un curriculum vitae des consultants;
- Une offre financière;

VIII. JUGEMENT DES OFFRES

La commission apprécie les capacités financières et techniques en rapport avec la nature et l'importance des prestations objet de la consultation et au vu des éléments contenus dans leurs offre technique techniques de chaque concurrent.

Les offres, techniquement acceptées seront jugées sur la base de l'offre financière : sous réserve des vérifications et après avoir écarté les offres financières jugées anormalement basses ou anormalement excessives la commission retient l'offre la moins disante.

IX. DATE LIMITE DE LA SOUMISSION :

Le consultant/l'expert soumettra, son offre sous plis fermé avant le **14 octobre 2014** le cachet de la poste faisant foi.

X. MODALITES DE PAIEMENT :

Le paiement sera effectué sur la base du montant hors taxes, le programme remettra au titulaire une attestation d'exonération de la TVA, sur la base d'une facture Pro forma fournie par le titulaire.

**ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES AGRICOLES POUR LA
MISE A NIVEAU DES UNITES DE PRODUCTION**

Lu et accepté par le Contractant :

Approuvé par le Directeur National du Programme DÉLIO: 

Mohamed MBARKI 

Directeur National 